

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 05/11/2024 - 32102 - 2022 B 08782 - 911 242 535 - A&A REAL ESTATE



A&A REAL ESTATE

48 AVENUE DU BAC

94210 SAINT-MAUR-DES-FOSSES

SIREN : 911.242.535

Statut juridique : SAS, société par actions simplifiée

N° TVA : FR91911242535

COMPTES ANNUELS

Exercice du 04/03/2022 au 31/12/2023

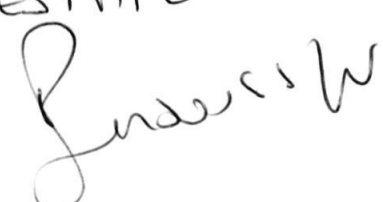


CSJ SAGEX

SARL au capital de 643400 Euros - SIREN : 811307248

Adresse : 5, rue Oberkampf, 75011 Paris

Tél : 01.53.62.88.88 - www.csj.paris

le 30.09.24
"Certifié conforme"
A & A REAL
ESTATE


Bilan

Attestation de l'expert comptable



Attestation sans réserves

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de A&A REAL ESTATE relatifs à l'exercice du 04/03/2022 au 31/12/2023, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 58 751,35 €
- Chiffre d'affaires : 60 182,64 €
- Résultat net comptable : 9 704,04 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Paris

Julien Cohen-Salmon,
Expert-Comptable

Signé numériquement par
CONNECTIVE NV - Connective
eSignatures pour le compte de
Julien COHEN-SALMON
(+33623888967)
Date: 28/05/2024 15:35:07
Signé avec le mot de passe à usage
unique envoyé par SMS: 290217

Bilan actif

		31/12/2023			
		Brut	Amort. Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	18 500	6 475	12 025	
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
	Autres immobilisations corporelles	16 260	1 072	15 188	
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	3 750		3 750	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)		38 510	7 547	30 963	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production (biens et services)				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés (ventes ou prestations de services)	4 401		4 401	
	Autres créances	1 942		1 942	
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	INSTRUMENTS DE TRÉSORERIE				
	DISPONIBILITÉS	20 555		20 555	
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	891		891	
	TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)		27 788		27 788
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		66 298	7 547	58 751	

Bilan passif

		31/12/2023	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital		8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice		9 704
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)			17 704
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)			
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)			
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		72
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		34 741
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 316
	Dettes fiscales et sociales		2 918
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)			41 047
Écarts de conversion passif (IV)			
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)			58 751

Procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires réunie le 30 septembre 2024

Le 30 septembre 2024 à 19h00, les actionnaires de la société **A&A REAL ESTATE**, société par actions simplifiée au capital de 8000 euros, dont le siège social est situé 48 avenue du Bac 94210 SAINT-MAUR-DES-FOSSES, immatriculée au RCS de CRETEIL, sous le numéro SIREN 911 242 535, se sont réunis à cette adresse, sur convocation.

L'assemblée est présidée par Madame Anabela Bensoussan en qualité de Président de la société.

Sont présents :

- Monsieur Anthony Bensoussan, propriétaire de 50 % des parts sociales,
- Madame Anabela Bensoussan, propriétaire de 50 % des parts sociales,
- Soit au total deux associés présents, totalisant 100 % des parts sociales.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant : approbation des comptes et affectation des résultats pour l'exercice allant du 4 mars 2022 (date de création) au 31 décembre 2023.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- Les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ainsi que l'inventaire ;
- Le rapport de la gérance ;
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

AS AB

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, **approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.**

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Les associés décident d'affecter les bénéfices de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui se montent à **9.704 € (Neuf Mille Sept Cent Quatre euros)** sont affectés au compte « **report à nouveau** ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée donne **tous pouvoirs à Mme Anabela BENSOUSSAN** en sa qualité de Président **pour effectuer les formalités de publicité** afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.



"Certifié"
Conforme"
Le Président
A & A REAL ESTATE
